

## **SEMINAIRE ELECTORAL DU RECEF**

### **Panel n°3: Financement des élections et aide internationale: Cas de la RDC**

**Prof Onesime KUKATULA  
F.  
Rapporteur Adjoint  
CENI/RDC**

#### **1. Historique de l'aide internationale dans le domaine électoral**

- Article 21 de la déclaration universelle des droits de l'homme (1948): justification morale et légale en faveur de l'assistance internationale;
- Assistance à la démocratie en faveur des pays en développement;
- Financement des petits projets visant à apporter une assistance technique spécifique à différents processus électoraux ainsi qu'à la création d'infrastructures nécessaires au déroulement des élections (Fin de la décennie 80);
- Engagement de l'ONU dans des missions électorales de grande envergure au Cambodge, en Namibie et au Salvador (début 1990);
- Résolution 46/137 de l'ONU (1991): Renforcement de l'efficacité du principe d'élections périodiques et honnêtes;

## Historique de l'aide internationale dans le domaine électoral (Suite et fin)

- La division de l'assistance électoral des Nations Unies assume le rôle du point focal des opérations d'assistance électoral (depuis 1992);
- Activité de l'UE dans le champ de l'assistance électoral conformément à l'Article 6 du traité sur l'UE (depuis 1995);
- L'UE finance des missions d'assistance électoral (1993);

## 2. Sources de financement

### Madagascar

- La CENI dispose d'un budget de fonctionnement et d'un budget spécifique pour chaque catégorie d'opération électoral inscrits au Budget général de l'Etat.
- La CENI peut, en outre, bénéficier d'aides et de subventions provenant d'autres sources de financement, y compris d'Etats étrangers et/ou d'organisations internationales.
- (Loi n° 2012 – 004 du 01 février 2012)

Burkina  
Faso

La CENI élabore les budgets annuel de fonctionnement et des consultations électoral et les soumet à l'approbation du Gouvernement (Loi n° 006-2012/AN du 05 – Art, 1)

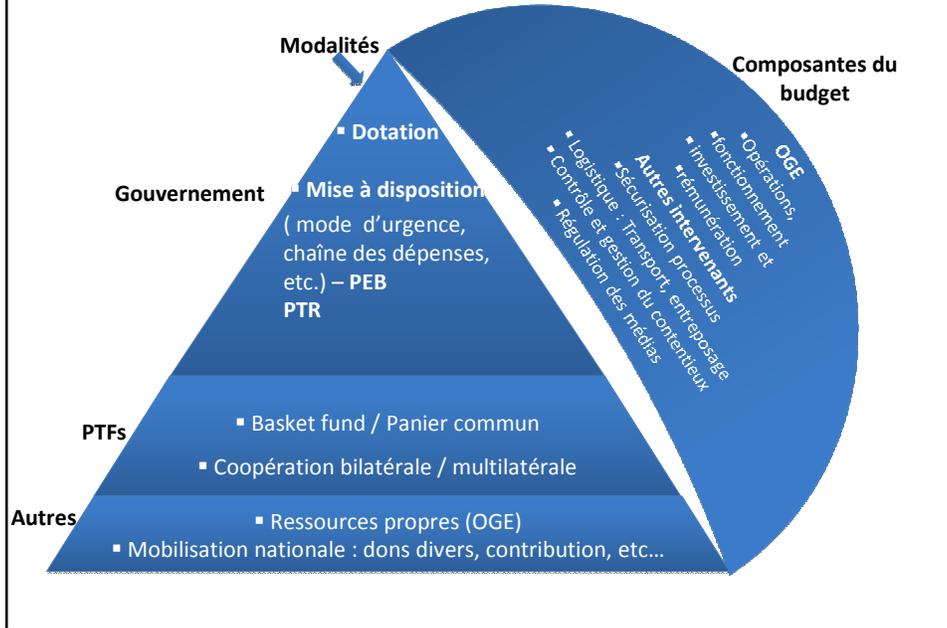
RDC

Les ressources de la CENI proviennent du budget de l'Etat, des dons et legs, de l'assistance et de l'appui provenant des partenaires bilatéraux, multilatéraux et d'autres donateurs. (Loi Org. CENI)

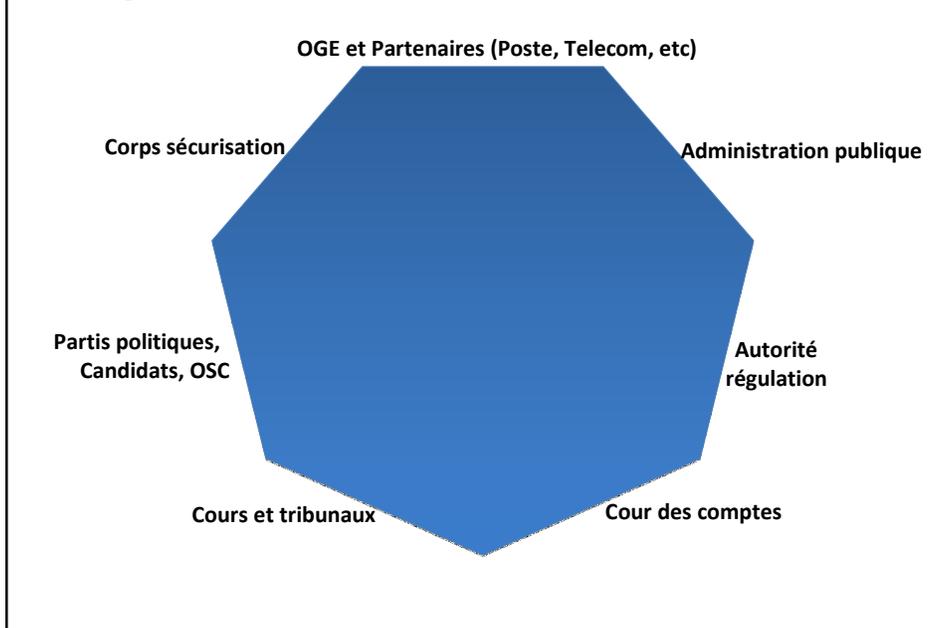
- L'Etat haïtien met à la disposition du Conseil Electoral Permanent les fonds indispensables à son fonctionnement et à l'organisation des élections;
- Les ressources financières du Conseil Electoral Permanent proviennent du Trésor Public après l'agrément de son budget par le Parlement (Loi électoral du 18/07/2008 – art 219).

Haiti

### 3. Composantes et modalités d'exécution du budget – OGE tributaire des arbitrages budgétaires



### 4. Budget électoral et bénéficiaires – OGE organise les élections en collaboration avec les autres Institutions

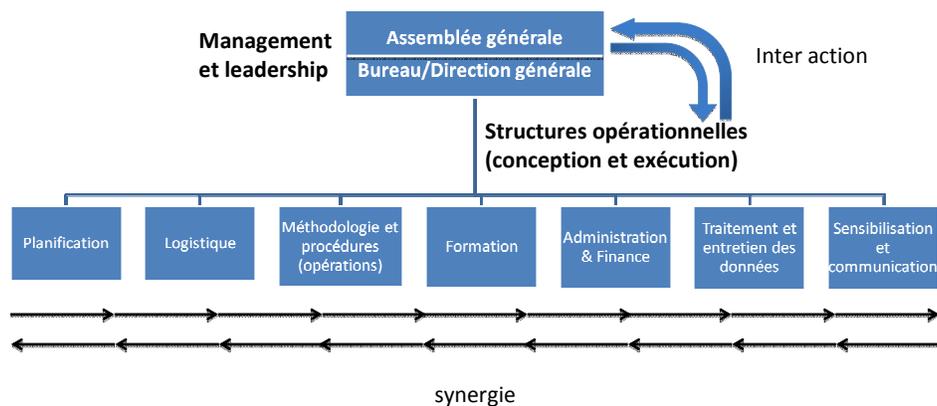


Elaborer budget est Opération complexe et technique - OGE est une institution technique qui gère les passions politiques

### Budget Electoral OGE – Base et références

- Options méthodologiques
- Planification
- Contraintes calendrier et délais légaux
- Structures opérationnelles
- Rapport opérationnalité/qualité/prix

## 5. Elaboration du budget – Interaction

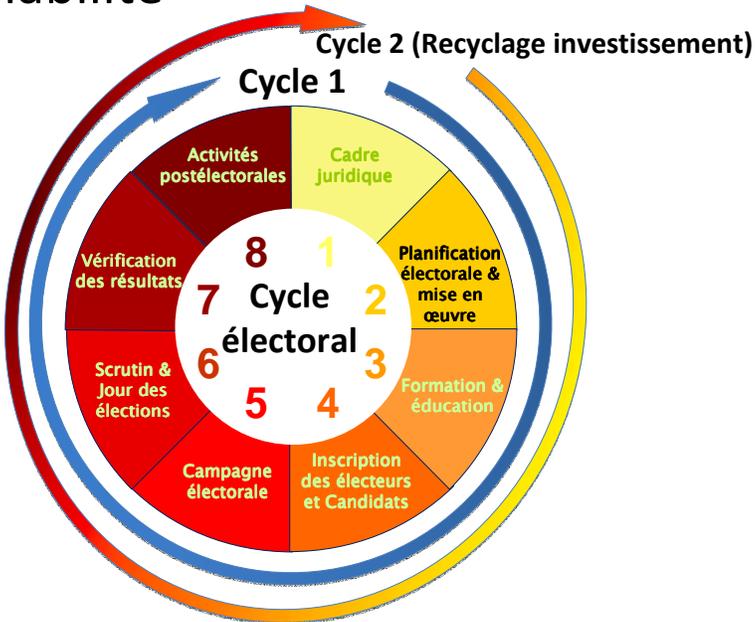


# Cycle 1 - RDC

Pays	Coûts (M USD)	Population (M)	Scrutins	Coût/capita/scrutin	Remarques
RD.CONGO	546	60	5	1,8	Log+Sec. Incl.
LIBERIA	17,5	3	1	5,8	
AFGHANISTAN	170	30	1	5,7	
HAITI	41	8,4	4	1,2	

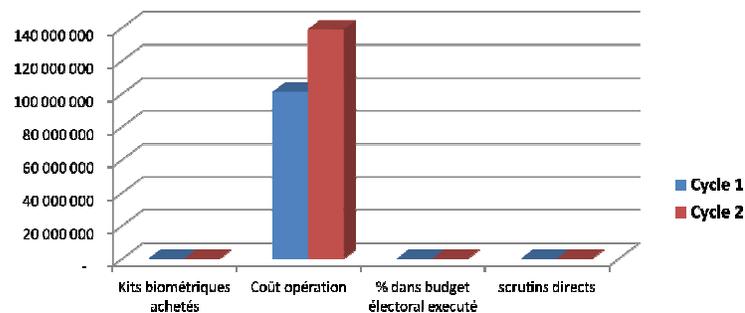


# Soutenabilité



## Soutenabilité – RDC (suite et fin)

Constitution du Fichier électoral				
	Kits biométriques achetés	Coût opération \$	% dans budget électoral exécuté	scrutins directs
Cycle 2003 – 2006	10.000	101.000.000	18	5
Cycle 2007 – 2011	11.375	139.000.000	25	
Cycle 2012 - 2016	Fiabilisation : 40.000.000; RFE et recensement administratif:?			5 ou 6

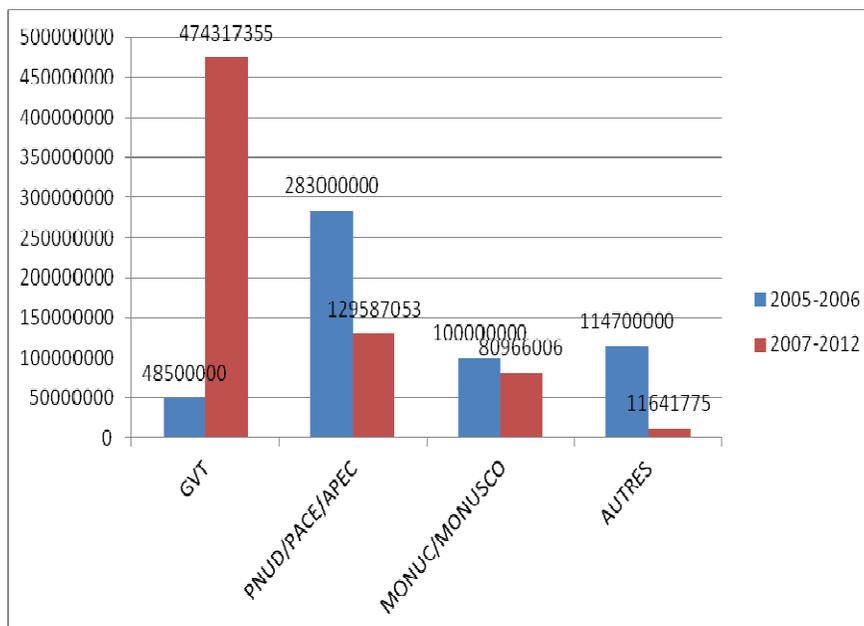


Le projet de recensement de la population - une solution!

Tableau n°3 : COMPARAISON DES FINANCEMENTS DES ELECTIONS 2005-2006 ET 2007-2012

N°	Périodes électorales		2005-2006		2007-2012			
			Sources de financement		Montant en USD	%	Montant en USD	%
I	GOUVERNEMENT		48.500.000	8,88	474317355	68,1		
II	AIDE INTERNATIONALE		497.700.000	91,12	222194834	31,9		
	1	PNUD/APEC/PACE	283.000.000	51,81	129587053	18,61		
	2	MONUC/MONUSCO	100.000.000	18,31	80966006	11,62		
	3	AUTRES	114.700.000	21	11641775	1,67		
III	TOTAL (I+II)		546200000	100	696512189	100		

**Graphique n°3 : COMPARAISON DES FINANCEMENTS DES ELECTIONS 2005-2006 ET 2007-2012**



## 6. Questions à débats

- Efficacité de l'aide internationale: l'assistance internationale permet-elle à l'OGE de réaliser ses objectifs ?
- Efficience de l'aide : Les coûts d'exécution des activités électorales sont-ils économiques? Les coûts, sont-ils croissants ou décroissants?
- Opportunité de l'aide: L'aide est-elle opportune pour les Pays en développement
- Indépendance des OGE: Ingérence des pays donateurs? Instrument de domination?
- Prise en charge totale: Comment parvenir à la prise en charge totale?

## **7. Pistes de solution**

1. Etaler la prise en charge du cycle électoral sur plusieurs années; 2. Parafiscalité ; 3. Planification; 4. Anticipation; 5. Achat matériel et services compétitif; 6. Respect des cycles électoraux; 7. Réduction des coûts en recourant à des technologies appropriées et à des moyens adaptés; 8. Interventions OGE spécialisées et promouvoir la sous-traitance; 9. Décentraliser les travaux électoraux.

**Merci**